

**Commune de
CRUZILLES-LÈS-MÉPILLAT**

Nombre de Conseillers en exercice : 13
Nombre de Conseillers présents : 9
Date de la Convocation : 18/01/18
Date d'affichage : 18/01/18

Compte rendu sommaire du Conseil Municipal
Séance du 24 janvier 2018

L'an deux mil dix-huit et le vingt-quatre janvier, à vingt heure trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LAY Christian, Maire.

Étaient présents aux côtés de Monsieur LAY Christian : Mmes TROUWAERT Claudine, PONCET Ghislaine, ETOURNAY-BOULARD Anne-Marie et Mrs PONCET Alain, HYVERNAT Georges-Laurent, BOYER Dominique, MANIGAND Frédéric et JAUSSAUD Florimond.

Étaient excusés ; Mme BOURDIN Mireille ayant donné pouvoir à M. HYVERNAT Georges-Laurent, Mme LANTELME Laure ayant donné pouvoir à M. LAY Christian, Mme GUENOT-QUERMEL Véronique ayant donné pouvoir à M. BOYER Dominique et M. GONNARD Pierre.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du C.G.C.T., M. PONCET Alain a été élu secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 29/11/2017
- Compte rendu des réunions : Communauté de Communes,
Syndicats locaux,
Commissions Communales
- Démarche Agenda 21 – Travail des groupes
- Pré-mesures éolien - délibération
- Orientations budgétaires
- Demande de subventions – Budget 2018
- Nettoyages de printemps
- Questions diverses

* Compte-rendu du Conseil Municipal du 29 novembre 2017

M. Le Maire demande s'il y a des remarques concernant le compte rendu du Conseil Municipal du 29 novembre 2017; aucune observation n'étant faite, ce dernier est approuvé à l'unanimité des membres présents.

* Compte-rendu de réunions

Communauté de Communes :

Commission Jeunesse : M. Christian LAY, responsable animateur de la Commission Communautaire Jeunesse, expose au Conseil Municipal les éléments relatifs à la dernière commission dont l'ordre du jour appelait les points suivants :

- Rythmes scolaires – Tour d'horizon des réflexions et/ou décisions dans chaque commune
- Projet éducatif du territoire : dans ce projet, le point sur le numérique est important. Un projet pourrait être lancé entre l'Education Nationale et les Communes.

Commission économie : M. Alain PONCET délégué à la Commission Économie, expose au Conseil Municipal les éléments relatifs à la dernière réunion de la Commission qui a eu lieu le 11 décembre 2017 et dont l'ordre du jour était le suivant ;

- Présentation future logistique CARREFOUR « Champ du Chêne » (avancement du projet)

Conseil Communautaire de la Communauté de Commune de la Veyle : M. Christian LAY vice-président à la Communauté de Communes, expose au Conseil Municipal les éléments relatifs au Conseil Communautaire qui a eu lieu le 18 décembre 2017 à Cormoranche-sur-Saône et dont l'ordre du jour était le suivant ;

- Aménagement du territoire : Champ du Chêne, PLUI
- Approbation de diverses conventions (jeunesse, déchets)
- Ressources humaines et délibérations modificatives (finances)

M. BOYER Dominique s'exprime au sujet de l'Intercommunalité en faisant un certain nombre de remarques concernant le personnel et le fonctionnement des commissions. Il s'interroge sur la place des élus relativement à ce personnel qui arrive et qui n'est pas connu. Son intervention est relayée par plusieurs conseillers s'interrogeant sur l'expression des petites communes.

M. le Maire comprend ces remarques, redit que la loi Notre change effectivement un certain nombre de choses et qu'il faudra rester attentif à la motivation des élus locaux.

Syndicat locaux :

Syndicat des rivières des territoires de Chalaronne : M. Georges-Laurent HYVERNAT, Conseiller Municipal, délégué au Syndicat des rivières des territoires de Chalaronne expose au Conseil Municipal les éléments relatifs au dernier Comité syndical qui a eu lieu le 13 décembre 2017 à Châtillon sur Chalaronne dont l'ordre du jour appelait les points suivants :

- Point financier
- Ressources humaines dont remplacement d'une personne
- Point GEMAPI

Syndicat Mixte Intercommunal de Destruction des Ordures Ménagères : M. Alain PONCET, 1^{er} adjoint Conseiller Municipal, délégué au SMIDOM expose au Conseil Municipal les éléments relatifs au dernier Comité Syndical qui s'est déroulé le 15 décembre 2017 et dont l'ordre du jour appelait les points suivants :

- Délibérations pour des bacs de pré-tri avec détermination du prix de vente
- Candidature d'un Vice-Président et candidature pour être membre du bureau
- Délibération convention de reversement du solde de la redevance incitative par les Communautés de Communes pour 2017
- Point sur intégration Bords de Veyle et délibération pour les tarifs Bords de Veyle 2018
- Pose de colonnes enterrées de Montmerle sur Saône
- La commune de Cruzilles-Lès-Mépillat est commune test pour le ramassage une semaine sur deux à partir de mars. L'information sera distribuée.

Commissions communales :

Conseil d'école du 12 janvier 2018 présentation des différents points abordés lors du dernier Conseil d'Ecole ;

- Les rythmes scolaires rentrée 2018

M. BOYER Dominique fait part au Conseil Municipal qu'un questionnaire a été réalisé par les parents pour avoir l'avis des parents d'élèves au sujet des rythmes scolaires. Il en ressort de ce questionnaire, un avis positif sur le retour à la semaine des 4 jours.

Lors de la réunion avec les parents, la DDEN, les enseignants et les conseillers municipaux, plusieurs points ont été évoqués mais la question du bien-être de l'enfant semble difficile à cerner.

* Démarche Agenda 21

Balade thermographique

M. Le Maire rappelle au Conseil Municipal la mise en œuvre d'une balade thermographique avec ALEC 01 à Lagnat le 31 janvier 2018 et du prêt d'un kit thermographique à partir du 5 février 2018. Une caution de 1000€ sera demandée à chaque emprunteur le jour de la location et sera restituée au retour du kit.

M. le Maire propose de fixer un montant pour une participation financière pour l'emprunt du kit thermographique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- Fixe la participation d'un montant de 30€ pour le prêt du Kit thermographique.
- Cette participation est destinée au budget communal pour compenser en partie la charge de la convention passée avec ALEC 01.
- Charge M. Le Maire, de signer tous les documents nécessaires à l'application de la délibération ci-avant mentionnée.

Travail des groupes

M. Le Maire propose de prévoir une date prochaine pour une réunion de chacun des groupes de travail (énergies, environnement, lien social - communication et économie). La prochaine réunion aura lieu le 7 février 2018.

* Pré-mesures éolien - délibération

M. LAY Christian rappelle le projet d'un développement d'un parc éolien avec la société CNR sur la commune. Il informe que les terrains où doit se situer le projet n'appartiennent pas tous à la commune.

M. le Maire rappelle qu'un élu qui participe, assiste à une délibération ou se manifeste en faveur d'un projet éolien peut-être condamné pour une prise illégale d'intérêt, dès lors que lui, sa famille ou ses proches tireront un bénéfice de toute nature de la réalisation de ce projet (article R. 432-12 du code pénal).

M. le Maire invite les membres du conseil municipal qui présenteraient un intérêt quelconque de quitter la salle du conseil au moment des débats et vote relatif au projet éolien et de ne prendre aucune position publique concernant le projet et de ne participer à aucune réunion.

Mrs JAUSSAUD Florimond (locataire des parcelles pouvant être concernées), PONCET Alain et Mme PONCET Ghislaine (lien de parenté avec un propriétaire potentiellement intéressé par le projet) ont quitté la salle et n'ont pris part ni au débat ni au vote.

M. le Maire rappelle les éléments présentés par la CNR lors de la réunion du 1^{er} juin 2017. M. le Maire explique à l'assemblée l'opportunité d'un projet éolien sur la commune présenté par la Compagnie Nationale du Rhône (CNR). Il demande à l'assemblée de bien vouloir autoriser CNR ou ses filiales à mener l'étude de faisabilité technique et environnementale d'un projet éolien sur la commune. Une note explicative du projet a été jointe à la convocation du conseil municipal, en application de l'article L.2121-12 du code général des collectivités territoriales.

Le conseil municipal, entendu l'exposé de M. le Maire, après en avoir délibéré, avec 1 voix contre, 1 abstention et 7 voix pour :

- Autorise la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) ou l'une de ses filiales à mener l'étude de faisabilité technique et environnementale du projet éolien sur la commune,
- Autorise M. le Maire à signer tout document se rapportant à cette étude de faisabilité.

* Perspectives budgétaires 2018

Afin de préparer le budget primitif pour l'année 2018, un tour d'horizon des opérations en cours est effectué ;

Programme « bâtiments 2018 » :

- Cabinet infirmier
- Rafraichissement d'une classe de l'école primaire Chauffage salle des fêtes
- Toit sacristie et des Chapelles
- Extension rangement salle polyvalente
- Hangar matériel (2019)

Programme « Voirie 2018 » :

- Aménagement de la RD 66 – Route de Pont-de-Veyle,
- Desserte du lot TRANCHAND
- Place des Combattants pour la paix
- Clôture salle polyvalente
- Aire de jeux enfants
- Plateforme 1 et 2 des lagunes

Programme « matériel divers » :

- Aire de jeux
- Broyeur
- Bouche à incendie et équipement
- Informatique
- Sono de la salle polyvalente
- Matériel divers

D'ici le vote du budget, certains points pourront être complétés et amendés ou rejetés.

* Subventions pour budget 2018

M. Le Maire fait part au Conseil Municipal des différentes demandes de subventions reçues. Après prise de connaissance de ces demandes, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de :

- Verser une subvention aux associations ou organismes suivants, pour l'année 2018 ;
 - > Dr Clown 50€
 - > PEP de l'Ain 50€
 - > Sclérose en plaque – Massif jurassien 50€

- Charge M. Le Maire, de signer tous les documents nécessaires à l'application de la délibération ci-avant mentionnée.

* Nettoyage de printemps

Cette année, la matinée nettoyage est prévue le 17 mars 2018.

* Questions diverses

Marché de printemps : le marché de printemps aura lieu le 29 avril 2018 à la salle polyvalente. Il se fera à l'extérieur, en cas de mauvais temps se fera à l'intérieur. M. BOYER Dominique propose de mettre le prix de la location de table à 2,30 € pour les personnes extérieures à la commune, tarif actuellement en vigueur.

La date prévisionnelle des prochains Conseils Municipaux est fixée au 28 février et 28 mars 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Fait à Cruzilles-Lès-Mépillat,

Le 24 janvier 2018

Le Maire,
Christian LAY



PONCET Alain

HYVERNAT Georges-Laurent

BOYER Dominique

TROUWAERT Claudine

PONCET Ghislaine

ETOURNAY-BOULARD
Anne-Marie

MANIGAND Frédéric

JAUSSAUD Florimond